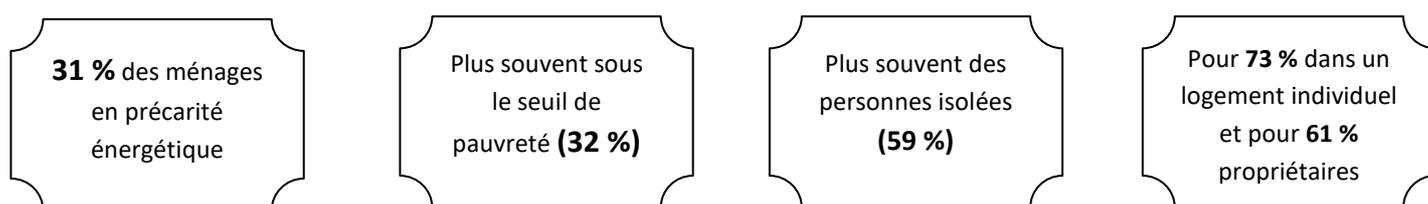


# Synthèse des enjeux de lutte contre la précarité énergétique

## Département de la Haute-Marne

*Selon la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat »*

### 1 ménage sur 3 exposé au risque de précarité énergétique, soit 24 600 ménages



L'étude réalisée par l'INSEE sur le Grand Est estime à 24 600 ménages le nombre de ménages exposés au risque de précarité énergétique en Haute-Marne. Cette estimation s'appuie sur les revenus des ménages, leurs dépenses énergétiques ainsi que les caractéristiques des logements

Le Grand Est ainsi que la Haute-Marne se distinguent par une population en précarité énergétique majoritairement composée de ménages d'une personne alors que ce type de ménages ne représente qu'un tiers de la population générale. La représentativité des ménages propriétaires est quasiment semblable pour les ménages vulnérables et pour l'ensemble de la population.

La Haute-Marne présente une part de ménages en logements individuels de près de 20 % supérieure à la moyenne nationale et à la moyenne régionale. Cependant, la part des ménages en précarité énergétique en logement individuel est légèrement inférieure à cette part dans l'ensemble de la population.

Au niveau régional comme départemental, la part des ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté est entre deux et trois fois plus importante pour les ménages en précarité énergétique.

	France - population totale	Grand Est - population totale	Grand Est - population en précarité énergétique	Haute-Marne - population totale	Haute-Marne - population en précarité énergétique
Part des ménages composés d'une personne	36 %	32 %	57 %	35%	59%
Part des ménages propriétaires	58 %	60 %	53 %	65%	61%
Part des ménages en logement individuel	56,5 %	57 %	54 %	76%	73 %
Part des ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté	15 %	12,6 %	35 %	14%	32%

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pégase 2015.

## Près d'un ménage sur 3 éligible aux aides de l'ANAH

30% des ménages de Haute-Marne sont éligibles aux aides de l'ANAH, part supérieure de 10 points au Grand Est et qui représente près de 24 500 ménages de propriétaires occupants modestes ou très modestes (évaluation réalisée en se basant sur les plafonds de revenus qui définissent l'éligibilité aux aides de l'ANAH).

	PO très modestes	PO modestes	Part des ménages éligibles aux aides de l'ANAH
<b>Haute-Marne</b>	14 957	9 380	30 %
<b>Grand Est</b>	282 675	198 698	20 %

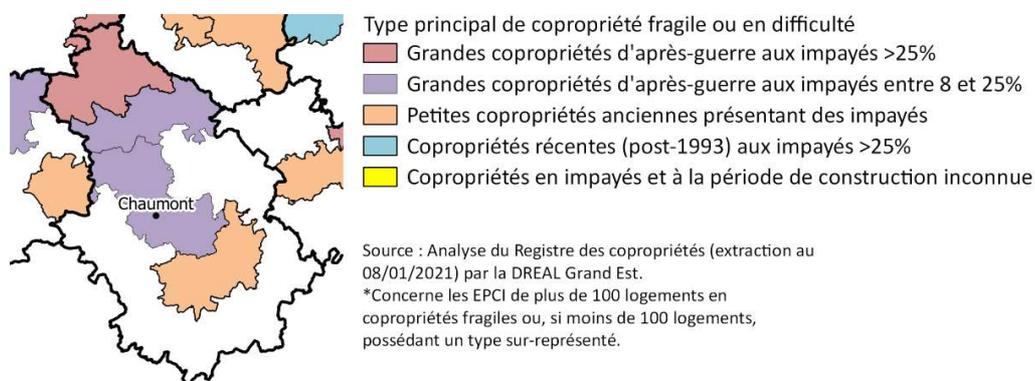
Source : Filocom 2017.

## Un enjeu copropriété centré sur les grandes copropriétés d'après-guerre

**1825** logements en copropriété potentiellement fragiles

**Soit 2 logements en copropriété sur 5**

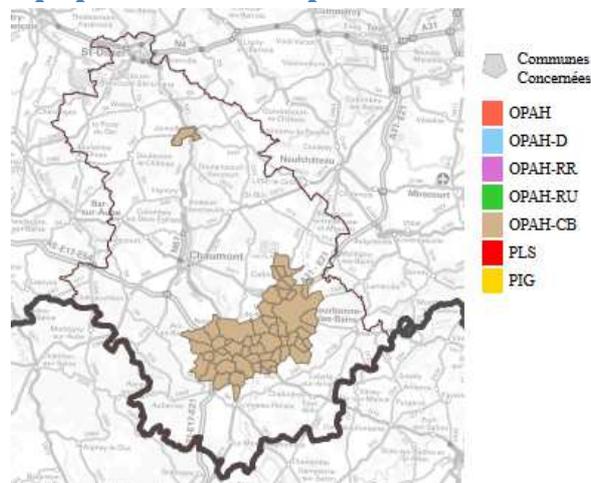
### Type principal de fragilité des copropriétés par EPCI\*



## Des démarches territoriales qui prennent de l'essor avec l'arrivée des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

### 2 OPAH en cours en 2021 qui couvrent 14 % de la population du département

- OPAH centre-bourg de Joinville (2015-2021) pour 3100 habitants.
- OPAH centre-bourg de la communauté du Grand Langres (2016-2022) sur 54 communes pour environ 22 000 habitants.



Source : infocentre ANAH

## Deux démarches Action Cœur de Ville

- Chaumont : 34 logements subventionnés sur la commune en 2020 (82 % avec Habiter Mieux) et un total des engagements ANAH en 2020 qui s'élève à 386 752 €.
- Saint-Dizier : 49 logements subventionnés sur la commune en 2020 (88 % avec Habiter Mieux) et un total des engagements ANAH en 2020 qui s'élève à 647 123 €.

## 20 communes accompagnées par le programme Petites Villes de Demain

20 communes qui représentent 38 500 habitants dont la plus importante Langres avec 8 100 habitants :

Andelot-Blancheville	Fayl-Billot
Arc-en-Barrois	Froncles
Biesles	Illoud
Bologne	Joinville
Bourbonne-les-Bains	Langres
Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon	La Porte du Der
Brevannes-en-Bassigny	Nogent
Chalindrey	Le Montsaigeonnais
Châteauvillain	Saint-Blin
Doulaincourt-Saucourt	Wassy



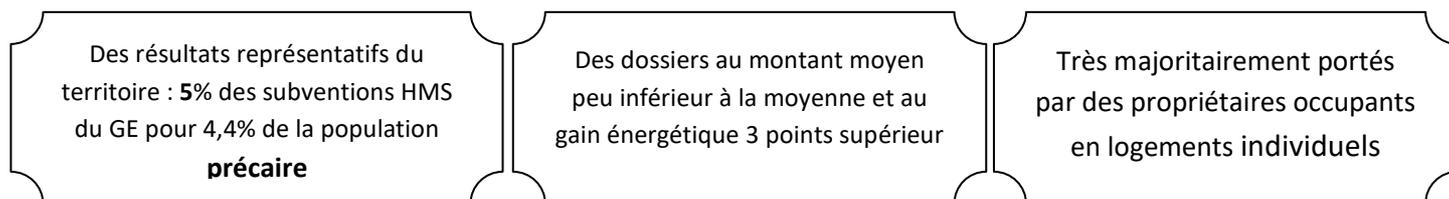
## Service d'accompagnement à la rénovation énergétique : une zone encore à couvrir

Deux porteurs de projets couvrent la moitié du territoire :

- La CA de Chaumont,
- Le PETR du Pays de Langres.

## Résultats ANAH

### 5 % des subventions Habiter Mieux Sérénité du Grand Est en 2020



En 2020, 317 logements rénovés avec Habiter Mieux :

- 310 Habiter Mieux Sérénité soit 5 % du Grand Est
- et 7 Habiter Mieux Agilité soit 1 % du Grand Est.

Les subventions versées en 2020 se sont élevées à hauteur de 3 439 583 € (5 % du Grand Est). Elles correspondent à des investissements en travaux éligibles s'élevant à 6 855 772 € (4 % du Grand Est).

Le montant moyen de travaux par logement s'élève à 25 350 €, légèrement inférieur à celui du Grand Est où la moyenne est de 26 194 €, et la subvention moyenne par logement à 10 850 € soit un reste à charge de 14 500 €.

Pour les dossiers HMS, le gain énergétique moyen est de 44 %, supérieur au gain énergétique moyen régional (41 %).

Les dossiers ont été déposés très majoritairement par des PO (299 PO et 11 PB et le plus souvent pour des logements individuels (95 % en maison individuelle).

Les dossiers HMS ont été déposés pour  $\frac{3}{4}$  par des propriétaires occupants modestes ou très modestes (65,5 % PO très modestes, 31% PO modestes et 3,5 % PB).

### Un dispositif Ma Prime Renov qui a trouvé sa place avec 4 % des dossiers du Grand Est

545 dossiers ont été engagés (4 % des dossiers du Grand Est) pour un montant total de subventions de 2 346 021€ qui correspondent à un montant total de travaux de 5 935 523 €

Ces dossiers concernent à hauteur de 99 % des maisons individuelles (541 maisons individuelles et 4 appartements) pour lesquelles le taux moyen de subvention est de 40 %.

Le taux de subvention moyen est de 10 % pour les appartements.

### 1<sup>er</sup> semestre 2021 : la Haute-Marne contribue à la dynamique régionale

Le 1<sup>er</sup> semestre 2021 est marqué par une nette hausse des dépôts de dossiers de dépôt HMS : une évolution de + 28 % entre le 1<sup>er</sup> semestre 2020 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021 (au niveau Grand Est : + 20 %) soit 28 dépôts supplémentaires.

Parmi les 159 engagements HMS du 1<sup>er</sup> semestre 2021 (soit 7 % des engagements du Grand Est), 1 dossier a obtenu la prime BBC et 76 dossiers la prime de sortie de passoire thermique.

La Haute-Marne a réalisé 4% des engagements de dossiers MPR pour le Grand Est soit 1212 dossiers.